

**La Revue de l'innovation :  
La Revue de l'innovation dans le secteur public**

**The Innovation Journal : The Public Sector Innovation Journal  
Vol 17(2), 2012**

**Appel à contribution  
Numéro spécial sur l'innovation et les droits de propriété**  
Coordonné par Sanni Yaya, Université d'Ottawa

L'ouverture des économies à la concurrence internationale a ruiné les avantages acquis par les organisations. Dans un contexte où la concurrence déborde aujourd'hui largement la simple domination par les coûts et se porte de plus en plus sur le terrain de la créativité, les entreprises n'ont d'autre choix que de se donner la permission d'imaginer des idées inédites et de visualiser l'impossible. La mondialisation a élargit l'espace économique dans lequel évoluent les entreprises et celles-ci sont obligées d'innover pour ne pas disparaître et afin d'assurer leur croissance et leur développement dans un environnement contraignant et en perpétuelle mutation. Qu'elle soit commerciale, organisationnelle ou technologique, l'innovation n'assure toujours qu'un avantage compétitif provisoire à l'entreprise car la mondialisation multiplie les risques de duplication, de contrefaçon ou de piratage qui portent atteinte aux droits de propriété intellectuelle. Ceux-ci ont pour objet la protection et la valorisation des inventions, des innovations et des créations et s'acquièrent généralement par le dépôt, d'un droit d'auteur ou d'une marque. Dans la théorie économique, les droits de propriété intellectuelle en conférant à son détenteur un monopole d'exploitation pour son invention, fournit par là même une incitation à innover. Sans son existence, les entreprises ne seraient pas incitées à investir en recherche et développement du fait de l'importance des ressources que l'innovation implique. Il est d'usage de considérer la propriété intellectuelle comme un vecteur de la croissance et de l'innovation. Mais cette théorie est de plus en plus fragilisée et l'idée qu'une forte protection de la propriété intellectuelle puisse même être un obstacle à l'innovation et à la concurrence fait son chemin. Le défi aujourd'hui consiste peut-être à trouver de nouveaux modes de régulation de l'innovation et de sa diffusion, de façon à concilier les intérêts des entreprises et des consommateurs, des pays industrialisés et de ceux en développement.

Ce numéro spécial de la Revue de l'innovation examinera sans s'y limiter les questions de politique ci-après :

- Portée et limites du brevet comme indicateur d'innovation
- Enjeux et défis du nouveau régime de protection de la propriété intellectuelle
- Limites éthiques, temporelles et géographiques des droits de propriété
- Dérives et dysfonctionnements du système international des brevets dans certains domaines

Les soumissions peuvent être rédigées en français ou en anglais.

**Éditeur du numéro spécial :**

Sanni Yaya, Ph.D.  
Professeur agrégé  
Université d'Ottawa  
[sanni.yaya@uOttawa.ca](mailto:sanni.yaya@uOttawa.ca)